

Assemblée générale de l'Apejs du 31 Janvier 2023 à 18h.

Présents ou représentés : 16

Administrateurs : Arnaud SERRE, Jean-Pierre CASAZZA, Maryline CAILLEUX, Jacky LEVECOQ, Jean-Claude DIJOURD, Francois BRAILLON, Hélène FAURE,

Représentés : Richard BRANLY a donné pouvoir à Maryline CAILLEUX et Bernard JAVELLE à Jacky LEVECOQ

Membres : Bertrand FURIC, Emmanuel MARTIN, Alexandra SECRET, Amina OSMAN et Hervé FRANCONY

Invités : Christie Mongenet (Commissaire aux comptes) et Priscilla ANDRE (future administratrice).

En raison d'un mouvement de grève, l'AG a été déplacée dans les locaux du festival du 1^{er} roman, l'ensemble des adhérents ayant été informés en amont, l'AG peut se tenir normalement.

Ordre du jour :

- **Bilan d'activité 2021/2022.**
- **Bilan financier 2021/2022.**
- **Présentation du Budget prévisionnel 2022/2023,**
- **Élections au Conseil d'Administration**
- **Questions diverses**

1/ Bertrand FURIC et Emmanuel MARTIN présentent le **rapport d'activité 21 22.**

Pour le volet pédagogique, le fait marquant est le fort taux de fréquentation des cours et une relative baisse en termes de formation professionnelle. Dans un cas, le succès des cours collectif, l'engagement de l'équipe enseignante et le principe affirmé de l'apprentissage de la musique en groupe expliquent ces 251 inscriptions. Quant à la formation professionnelle, la fin de la certification « historique » de la Fnejima, le mima, la création en urgence d'un titre IOMA inscrit au registre spécifique, peut expliquer cette baisse passant d'une vingtaine de stagiaires habituellement à 16 plus 2 inscriptions sur des parcours individualisés.

Cette rentrée 2021 s'est inscrite dans une période particulière pour l'Apejs avec le passage d'un organisme certificateur le 7 octobre afin de d'obtenir la certification Qualiopi, labélisation indispensable à la reconnaissance et à l'obtention de financements publics pour tout organisme de formation professionnel. « *La certification **Qualiopi** est délivrée, sur la base d'un référentiel national qualité (RNQ) unique, par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par une instance de labellisation reconnue par France compétences.* » La certification QUALIOPi obtenue par l'Apejs va couvrir une période de 3 ans avec un passage de contrôle mi 2023.

Il est salué l'ouverture des cours de musiques électroniques YES (young electronic school) et regretté que le projet de chorale pop n'ait pas plus décollé. Les adhérents présents demandent que ce projet ne soit pas abandonné et qu'une nouvelle communication, un ciblage spécifique en cours d'année, un nouvel intitulé permettent à cette initiative de trouver enfin son public et de pouvoir se faire entendre dans les prochaines années.

Enfin, la reprise des concerts, de l'accueil d'artistes en résidence à la soute et les multiples partenariats sont détaillés (musées des beaux-arts et maison JJ Rousseau aux Charmettes, Batô Jazz, Scarabée, DEVA, festival du 1^{er} roman, les sons du lac, Resaka sans oublier les concerts en Ehpad avec JazzRA).

2/ En l'absence de Frédéric ROSSI qui a pris la direction de l'espace Aragon dans le Gresivaudan, Bertrand Furic et Arnaud Serre présentent les **comptes 2021-2022**. Ces derniers affichent un résultat de -11.532 € et sont marqués par une augmentation de la masse salariale, illustration de la reprise d'activité normale de l'Apejs, cours et concerts. Les recettes propres augmentent sensiblement et les subventions baissent du fait de l'arrêt justifié des aides à l'emploi COVID et de la baisse injustifiée et inattendue de la région.

La commissaire aux comptes, Christie MONGENET certifie les comptes et demande, avant le vote, que soit également présenté le BP 2022-2023.

3/ Bertrand FURIC enchaîne avec cette présentation logique car dans le résultat 2021-2022 plusieurs lignes de fonds dédiés ont été enregistrées et apparaissent dans le BP en lien avec les 40 ans de l'Apejs en octobre 2022.

Le BP 2022-2023 est validé à l'unanimité et les comptes 2021-2022 votés, le résultat étant affecté au fond associatif. Enfin le rapport d'activité est également voté à l'unanimité.

4/ Election du CA : Arnaud SERRE annonce ensuite la démission d'Agathe Raison, accaparée par sa nouvelle activité professionnelle et liste les postes à renouveler au sein du CA.

Giulia Romanelli, qui n'est plus salariée de l'Apejs quitte le collège des salariés et souhaite se présenter dans le collège des membres actifs et associés. Il est demandé au directeur de proposer aux enseignants de se présenter pour siéger au CA dans le collège des salariés où il reste un siège vacant.

Voici la composition du nouveau CA de l'Apejs. Ce dernier se réunira pour élire un nouveau bureau prochainement.

9 membres élus des collèges membres actifs et associés

Maryline CAILLEUX, actuelle trésorière de l'Apejs
Hélène FAURE,
Giulia ROMANELLI,
Jean ANDREO,
François BRAILLON,
Benoît LAGUET,
Jean-Claude DIJOURD,
Jacky LEVECQ, actuel vice président de l'Apejs
Arnaud SERRE, actuel président de l'Apejs

3 membres élus du collège des salariés de l'association

Amina OSMAN, chargée de communication,
Céline PAQUET, musicienne-enseignante,
1 poste à pouvoir en attente de candidature

3 membres de droit, siégeant à titre consultatif :

- Jean-Pierre CASAZZA, Conseiller municipal, adjoint à la Culture et à l'Éducation populaire,
- Renaud BERETTI, Conseiller départemental
- Fabrice LELONG, au titre de la convention APEJS/Ville de Chambéry, dans le cadre du partenariat avec le CRR de Chambéry-Pays de Savoie .

L'assemblée générale s'achève à 19h30

Fait à Chambéry le 3 février 2023.

Arnaud Serre, Président du conseil d'administration.

